

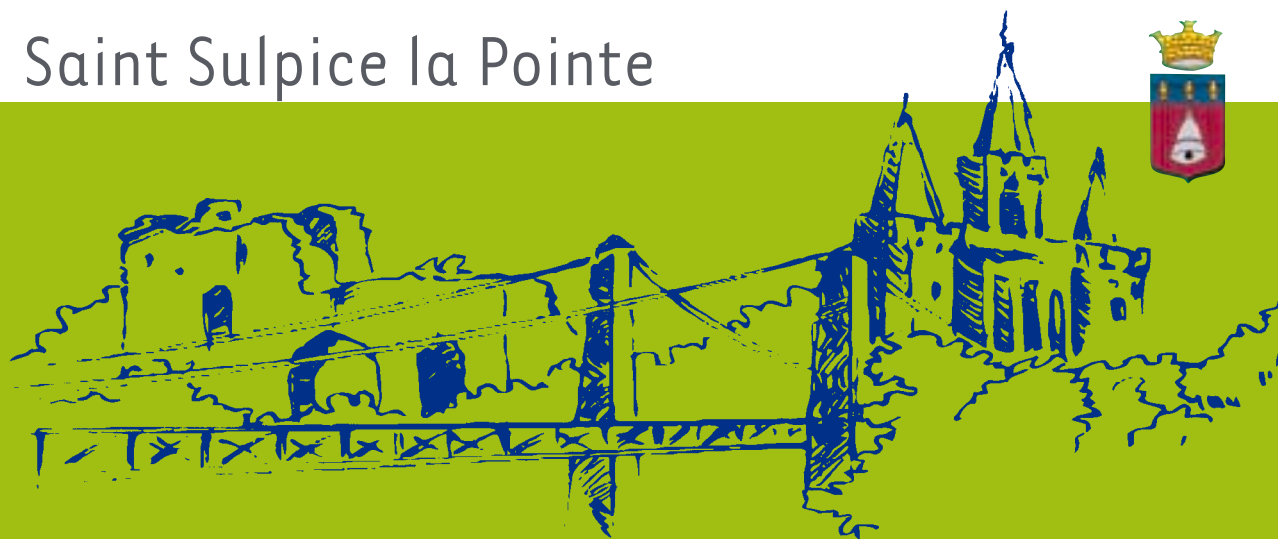
Saint Sulpice la Pointe



Lettre communale

de la ville de
Saint Sulpice
la Pointe

Numéro 46
juillet/août 2003



de la Pointe au Castela

CAP QUALITÉ DE VIE

UNE VILLE
OÙ IL FAIT
BON VIVRE.



Le marché du mercredi



LES ENJEUX D'UN PROJET DE VILLE

Il y a un temps pour la consultation et la concertation, et un temps pour la décision... et celle-ci ne se partage pas. Pour cela, il convient de rappeler d'abord que la LÉGITIMITÉ DES ÉLUS LOCAUX est régulièrement fondée sur l'élection au suffrage universel direct. Mais leur pouvoir ne peut toutefois s'exercer n'importe comment : il est encadré par le CONTRÔLE DE LA LÉGALITÉ (*les services du Préfet*), par le CONTRÔLE FINANCIER (*les services*

du Trésorier Payeur Général) et par le SUFFRAGE UNIVERSEL tous les six ans. Ceci pour dire notre intention d'assurer toutefois la plus large assise à nos décisions afin d'obtenir des encouragements et non un frein à l'action que nous menons. De toute façon nous assurons notre gestion locale et nous assumerons les résultats de nos 18 années de gestion municipale.

LISIBILITÉ ET VÉRITÉ.

Une critique récurrente, par exemple, que nous pouvons entendre est que « LES CHOSES VONT TROP VITE ».

Mais cette forme de reproche qui revient souvent (*et notamment, de la part de nouveaux Saint-Sulpiciens arrivés avant les suivants...*) ne peut pas être mis à la seule charge de nos décisions actuelles. « CA VA TROP VITE! »... ne relève pas de notre volonté présente : c'est le marché qui conditionne les choses, c'est la DEMANDE qui commande et le marché et l'offre.

Quant à l'offre du foncier en terrain à bâtir, le zonage de l'urbanisation possible sur notre commune (*le P.O.S.*) a été conçu et établi par un Bureau d'Etudes Spécialisé, les services de l'ÉTAT, certaines associations, des membres de notre société civile Saint-Sulpicienne et l'équipe municipale en place, sur les années 98-99.

Actuellement, NOUS NE LAISSONS PAS FAIRE ! il n'est pas question de laxisme. Nous contrôlons, maîtrisons et canalisons tout ce qui se présente afin de faire respecter la conformité des projets qui doivent suivre les règles de l'art, les normes en vigueur, les autorisations et prescriptions arrêtées par notre P.O.S. en usage.

Nous révisons actuellement ce P.O.S. (*Plan d'Occupation des Sols*) qui devient le P.L.U. (*Plan Local d'Urbanisme*) et nous ne permettrons pas le moindre développement, la moindre extension du périmètre des limites constructibles sur la Commune... (*d'autant plus que la loi S.R.U. préconise une URBANISATION ramassée, agglomérée pour ne plus permettre l'étalement*), afin de se concentrer sur l'organisation et l'harmonisation de l'existant autorisé depuis 4 ou 5 ans.

Il faut quand même savoir que l'explosion constatée s'est produite sur ces deux dernières années.

POURQUOI ?

La ville de Saint-Sulpice est ciblée pour sa situation géographique, ses commodités, ses services... et l'accélération du phénomène est liée à la morosité ou déprime Boursière et aux placements dans la pierre et donc la construction (*loi Besson, prêts à taux exceptionnellement bas, rapports financiers par défiscalisation ou en capitalisant dans l'immobilier, etc.*).

Et pourtant, lors du dernier P.O.S., nous avons déjà réduit le C.O.S. de moitié (*Coefficient d'occupation du Sol*) en limitant la densification par la réduction du rapport construction-terrain d'assise (*de 0.30 à 0.15*) pour conserver un maximum d'espace autour des maisons.

De même, sur les zones sans assainissement collectif (*tout à l'égout*) la surface du terrain pour bâtir avait été portée de 1500m² et 2000m² à un minimum de 2500m² pour tous (*zones NB*).

Le but était de garder du terrain libre, des espaces aérés et nous continuons, avec la révision actuellement à l'étude, à privilégier le PAYSAGER, verdure et fleurissement, coulées vertes et parcs urbains, avec la recherche de pistes et allées piétonnes ou cyclables.

Malgré cela, la démographie s'accroît, jeune et active, en donnant beaucoup de vie et du mouvement que nous accompagnons avec la création de services et équipements publics nouveaux... pour les enfants en priorité (*crèche, école, cantine, périscolaire, centre de loisirs, milieu associatif et clubs*).

Cette Lettre Communale fait le point sur cette évolution et vous présente également les efforts déployés pour un CADRE DE VIE propre, agréable et sécurisé : l'organisation de notre Police Municipale sera développée prochainement, toutounettes, balayeu-se, espaces verts, etc.

Bonne lecture et bonnes vacances à toutes et tous.

Le Maire
Bernard SOULET

Accueil des enfants pendant le temps scolaire de 7h30 à 8h30, 11h30 à 13h30, et de 16h30 à 18h15.

A.E.P.S. Marcel Pagnol

300, chemin de la Planquette
☎ 05 63 40 09 40

C.L.A.E. Louisa Paulin

303, av. des Terres Noires
☎ 05 63 40 06 70

Tarifs CLAE – AEPS : à partir de 2 €/mois
Cantine : 2.23 € le repas

Accueil des enfants de 3 à 14 ans, le mercredi et les vacances scolaires de 7h30 à 18h15

C.L.S.H. Gosciny

300, chemin de la Planquette
☎ 05 63 40 09 40

Tarifs :

- à partir de 6.20 € la journée sans le repas (3.05 € supplémentaire pour le repas et les collations) .
- Sortie (à la mer...) à partir de 16.90 € la journée.



Course d'orientation des enfants du centre de loisirs.

Réservations

C.L.A.E. , A.E.P.S., C.L.S.H.

Période scolaire

- Service animation (31, rue de Reims, ☎ 05 63 41 96 71) lundi, mardi, jeudi, vendredi de 17h à 18h30
- Centre de Loisirs (300, chemin de la Planquette) Mercredi de 17h à 18h30

Période de vacances

- Centre de Loisirs (300, chemin de la Planquette) du lundi au vendredi de 17h à 18h30

Paiement

C.L.A.E., A.E.P.S., C.L.S.H.

Service animation

(31, rue de Reims, ☎ 05 63 41 96 71) lundi, vendredi de 15h à 18h45 et mercredi de 9h à 12h.



avec M^{me} Jacqueline DELPOUY Maire-Adjointe chargée du scolaire

Lettre Communale : Comment envisagez-vous la rentrée 2003?

Jacqueline DELPOUY :

Sereinement, puisque nous travaillons depuis de longs mois avec tous les partenaires de l'enfance de la Ville pour que cette rentrée se passe dans les meilleures conditions possibles.

L.C. : Où en est-on des prévisions d'effectifs ?

J.D. : Au 19 juin, à l'issue des Conseils d'Ecoles, les effectifs sont à la hausse puisque 260 enfants sont inscrits à la Maternelle Louisa Paulin (contre 208 l'année précédente) et 359 à l'Elémentaire Marcel Pagnol (292 en 2002), mais ces chiffres sont encore susceptibles d'évoluer.

L.C. : Face à cette augmentation la municipalité a-t-elle pris des mesures afin de limiter le nombre d'inscriptions ?

J.D. : Effectivement, la scolarisation des enfants nés en 2001,

qui auront deux ans à la rentrée et de ceux domiciliés hors commune a soulevé pas mal d'interrogations et des décisions ont été prises les concernant.

L.C. : Qu'est-il prévu pour les enfants nés en 2001 ?

J.D. : Concernant ces enfants, je tiens à apporter quelques précisions. Tout d'abord nous n'avons aucune obligation légale de les accueillir. Certes, jusqu'à présent, les conditions locales avaient facilité leur accueil, mais aujourd'hui compte-tenu de l'accroissement des effectifs, cela n'est plus possible. J'ai reçu individuellement 10 familles dont les enfants sont nés entre le 1^{er} janvier et le 17 avril 2001. J'ai pris acte de leur souhait de les scolariser en maternelle à la prochaine rentrée. Cependant, ils ne pourront être inscrits, selon l'inspecteur d'académie, que dans la mesure des places disponibles. Un courrier a été adressé aux

Structures provisoires à la maternelle pour une meilleure rentrée.



familles par nos services leur précisant qu'une réponse définitive ne leur sera donnée qu'après la rentrée, suivant l'avis de la Directrice et les réajustements de rentrée. J'invite donc ces parents à prévoir dès à présent une solution de garde alternative.

L.C. : Et pour ceux domiciliés hors de notre commune ?

J.D. : Nous n'acceptons plus de nouvelles inscriptions que ce soit en maternelle ou en élémentaire. Priorité est donnée aux enfants de Saint-Sulpice. Par cette décision, nous allons dans le sens des maires environnants qui sont obligés de nous verser une participation financière pour chaque enfant de leur commune scolarisé à Saint-Sulpice, alors qu'ils ont, souvent sur place, les structures adaptées pour les accueillir. Lors d'une inscription dans un nouvel établissement, les enfants ne seront inscrits à Saint-Sulpice que s'ils ont déjà des frères ou sœurs scolarisés dans celui-ci ou pour des raisons médicales valables.

L.C. : Matériellement comment préparez-vous cette rentrée ?

J.D. : A notre niveau, tout a été fait puisque nous créons deux nouvelles salles de classe. L'achat d'un algeco pour l'Ecole Maternelle Louisa Paulin et l'aménagement de l'actuelle salle de peinture à l'Ecole Elémentaire Marcel Pagnol, permettront d'accueillir les enfants de la Commune. Sont également prévus : l'achat du mobilier, des fournitures, ainsi qu'un poste d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles).



Un temps repas convivial et agréable, en deux services à 11h45 et 12h30 à la cantine Louisa Paulin.



Sécurité renforcée à la sortie de toutes les écoles.

Mais notre démarche d'anticipation ne sera efficace que si l'Inspection Académique ouvre les postes d'enseignants nécessaires au fonctionnement de ces deux nouvelles classes. La balle est aujourd'hui dans leur camp. Espérons que la décision interviendra avant la rentrée.

L.C. : *Des efforts en matière de sécurité vont-ils être faits aux abords des écoles ?*

J.D. : Oui, la sécurité va être renforcée par une présence régulière de la Police Municipale à la sortie de toutes les écoles. Par ailleurs, une nouvelle aire de stationnement, à l'arrière de la Maternelle Louisa Paulin sera mise en service dès la rentrée. Elle permettra de désengorger le parking situé devant l'établissement.

L.C. : *Les horaires de classe sont modifiés, pour quelles raisons ?*

J.D. : Les écoles Louisa Paulin et Marcel Pagnol subissent un changement provisoire de leurs horaires, en attendant l'ouverture du nouveau groupe scolaire en 2004. Désormais les enfants auront classe de 8h30 à 11 h30 et de 13h30 à 16h30. Ce changement, issu d'une longue réflexion en commission scolaire, a été mis au point en réunion avec les enseignants, les parents et les élus, puis validé en Conseils d'Ecoles. Il s'est avéré nécessaire pour améliorer le temps de repas des enfants (*certaines déjeunaient à 13h15!*) sans pour autant augmenter la durée de l'interclasse de midi.

L.C. : *Que proposez-vous aux familles dont les enfants ne déjeunent pas à la cantine et qui finiront donc à 11h30 ? et à celles ne pouvant pas les récupérer dès 16h30 ?*

J.D. : Une garderie sera assurée gratuitement dans les deux écoles de 11h30 à 12h15 et de 16h30 à 17h.

L.C. : *Et pour ceux restant à la cantine, quelle organisation avez-vous mise en place ?*

J.D. : Le nombre d'élèves profitant du service de restauration scolaire étant lui aussi en forte augmentation, nous avons mis en place dès janvier 2003, un service, salle Polyespace, pour les élèves du CM1. Cette solution n'était que temporaire.

A l'occasion de cette rentrée, de nouvelles dispositions sont prises. Ainsi, nous renouvelons et amplifions notre partenariat avec le Collège Pierre SUC, puisque les élèves de CM1 et CM2 déjeunent au self du collège entre 11h40 et 12h15, sans pour autant gêner le service des collégiens. Quant aux élèves de maternelle, de CP, CE1, et CE2, ils mangeront à la cantine Louisa Paulin en deux services à 11h45 et 12h30.

L.C. : *Cette nouvelle organisation va t-elle avoir des répercussions sur les activités de l'A.E.P.S. Marcel Pagnol et du C.L.A.E. Louisa Paulin ?*

J.D. : Les horaires de l'accueil péri-scolaire resteront inchangés,

le matin accueil dès 7h30, le soir jusqu'à 18h15. Par contre, nous allons recruter neuf animateurs supplémentaires pour individualiser l'accueil des maternelles et ainsi prendre en compte le rythme de chaque enfant. Notre objectif est de différencier le temps scolaire du temps péri-scolaire, en proposant aux enfants des centres d'intérêt différents.

L.C. : *La collectivité fait de gros efforts, pensez-vous qu'ils seront suffisants ?*

J.D. : Nous pouvons encore améliorer les choses, mais nous ne sommes pas les seuls à pouvoir œuvrer pour le bien être des enfants. Ainsi, les parents d'élèves, au travers des associations les regroupant ont eux aussi un rôle à jouer. Nos services (A.E.P.S., C.L.A.E., C.L.S.H....) s'adapteront aux besoins, toujours nouveaux des familles, mais la collectivité ne pourra, en aucun cas se substituer aux parents.

L.C. : *Une rentrée qui s'annonce donc sous de bons auspices ?*

J.D. : Tout à fait, grâce au travail et à la bonne volonté de tous (*élus, enseignants, parents...*) ; même si l'on attend avec impatience la mise en service du nouveau groupe scolaire, prévue pour septembre 2004.

L.C. : *Merci M^{me} DELPOUY pour ces précisions et avec un peu d'avance, bonne rentrée !*



Des conditions idéales pour travailler.

Zoom sur le nouveau groupe scolaire

Le chantier a démarré à Molettrincade



La première réunion de chantier s'est déroulée le 16 juin dernier. Pour l'instant et jusqu'au 20 août seront effectués les travaux de préparation du chantier; les choses sérieuses débiteront par la suite.

Neuf entreprises ont été sélectionnées grâce à la procédure d'appel d'offre.

Six d'entre elles sont tarnaises, une aveyronnaise, et deux haut-garonnaises. Il est à noter, et c'est regrettable, qu'aucune entreprise Saint-Sulpicienne ne s'est portée candidate. La procédure d'appel d'offre, a semble-t-il découragé les entreprises de taille modeste.

Les travaux d'une durée de 12 mois, permettront l'ouverture du groupe scolaire pour la rentrée 2004. La municipalité a tout mis en œuvre pour que ces délais soient respectés :

- Le projet lauréat (*projet Raynal-Ruffat*) est architecturalement et techniquement simple à réaliser.

- La capacité à maintenir les délais était un des critères de choix des entreprises dans la procédure d'appel d'offre, nous avons donc privilégié les entreprises à gros effectifs en hommes et matériel.

- Un Bureau d'Ordonnancement Pilotage et Contrôle a été missionné pour assurer la surveillance des travaux, la coordination des différents intervenants, et le règlement des problèmes éventuels.

- Tous les facteurs de retard ont été anticipés. Les eaux pluviales seront traitées par des fossés et bassins de rétention afin d'assurer une accessibilité au chantier en cas d'intempéries.

- Autre point important : le retraitement des matériaux disponibles sur le site sera privilégié afin de réduire les nuisances.

Rendez-vous dans nos prochains numéros pour connaître l'évolution du chantier.

Nouveau groupe scolaire rime avec carte scolaire.

La mise en service du nouveau groupe scolaire va engendrer l'établissement d'une carte scolaire. Cette dernière va permettre de répartir les enfants dans les écoles de la Ville en fonction de leur quartier de résidence. Des simulations vont être effectuées dans le courant de l'année scolaire 2003/2004 en partenariat avec l'Education Nationale et les associations de parents, afin de trouver le découpage le plus rationnel, et d'informer très rapidement les familles du lieu de scolarisation de leur enfant pour la rentrée 2004.

BRÈVES

Dimanche 6 septembre : Deuxième Forum des Associations salle Polyespace.

A cette occasion nous invitons les nouveaux Saint-Sulpiciens à venir découvrir notre riche tissu associatif.

Chantier Jeunes 2003

10 jeunes rénovent pendant le mois de juillet deux salles, situées dans les locaux de l'ancienne Mairie (*rue de Reims*), qui devraient accueillir très prochainement le S.A.R.A.P.P. de Rabastens (*organisme de formation*).

Point Information Jeunesse

Un P.I.J. devrait voir le jour fin 2003 – début 2004. Situé dans les locaux de l'ancienne mairie, il aura pour mission d'informer les adolescents et les jeunes adultes sur les loisirs, la formation, les voyages, les emplois saisonniers...

Nouveaux Véhicules

- Deux Citroën Jumper, le premier au service animation, permettra de transporter les enfants lors des activités, le second pour les services techniques.
- Un Peugeot Partner pour la Police Municipale sérigraphié et équipé d'une rampe deux tons (*conformément à la loi*).

Toutounet

Deux distributeurs de sacs plastiques pour ramasser les déjections canines viennent d'être mis en service Place du Centre et Jeanne d'Arc.



Police Municipale.

L'effectif de la Police municipale vient d'être renforcé avec l'arrivée de Bruno RUBIO Brigadier Chef Principal et de Abdelkader LAADEL Agent de Médiation.

Crèche Halte-Garderie municipale « Les Lutins »

Création de 5 places supplémentaires.



PARLEZ NOUS DE VOUS

Aujourd'hui M. Bernard VERGNAUD

Maire Adjoint chargé de l'Urbanisme et du Cadre de Vie



À la barre au large de Sète.

Lettre communale : M. VERGNAUD parlez-nous de votre enfance.

Bernard VERGNAUD : Je suis né en Dordogne le 2 août 1950 à Saint-Louis en L'Isle. J'ai vécu en Périgord vert, jusqu'à l'âge de 14 ans. Avec ma sœur cadette j'ai fréquenté l'école communale durant cette période ainsi que le C.E.S. de Mussidan.

Je suis issu d'une lignée d'agriculteurs. J'ai vécu entouré d'une trentaine de cousins. Papa avait neuf frères et sœurs et maman trois.

L.C. : Après le collège vous vous orientez vers la vie active ?

B.V. : J'ai présenté le concours d'entrée en apprentissage à la SNCF en 1964.

Il faut dire que dans ma prime jeunesse j'ai vécu aux abords de la voie ferrée Bordeaux-Périgueux et, comme beaucoup d'enfants, il m'arrivait de rêver de conduire les trains.

L.C. : Vous commencez donc votre carrière à la SNCF.

B.V. : À la grande satisfaction de mes parents, je rejoins en septembre 1964 le Centre de Formation des Apprentis de Périgueux. Après trois ans de formation j'obtiens le CAP de « tourneur ». J'intègre alors les ateliers de réparation du matériel roulant jusqu'à mon service militaire.

L.C. : En 1967 la durée légale était d'un an seulement?

B.V. : Eh oui! J'ai eu la chance d'effectuer mon service dans la Marine Nationale, toujours dans mon domaine : l'entretien mécanique sur l'escorteur rapide « Le Corse ».

Lors d'une escale en Corse



L.C. : De la Dordogne au Tarn quel est votre itinéraire ?

B.V. : Un choix de carrière s'imposait dès la fin du service militaire. Il fallait opter pour la conduite des trains en Région ou leur entretien à Paris. Mon enracinement provincial a favorisé mon choix vers Toulouse. Le stage de conducteur et mon affectation à la conduite des trains régionaux m'ont permis de sillonner Midi-Pyrénées et bien évidemment le Tarn. En 1982 je m'installe à Saint-Sulpice. Ma carrière se poursuit toujours à Toulouse où je suis affecté successivement à la conduite « grandes lignes » pour terminer comme conducteur de TGV.

L.C. : Nous avons brossé votre carrière, pouvez-vous nous parler maintenant de votre famille ?

B.V. : J'ai épousé Michelle en 1975 que j'ai connue lors d'un stage professionnel à Tours. Nous avons deux enfants, Delphine 26 ans et Thomas 23 ans.

L.C. : Quels sont vos loisirs principaux ?

B.V. : Depuis mon service militaire je pratique la voile en Méditerranée. Mon fils joueur de foot à Saint-Sulpice m'a communiqué le virus de ce sport. Je suis dirigeant du Club depuis 15 ans.

L.C. : Vous occupez un poste de Maire-Adjoint, comment avez-vous intégré l'équipe municipale ?

B.V. : Retraité depuis peu de temps, j'ai été sollicité par M. le Maire. Ainsi je passais d'un travail solitaire à un travail d'équipe. Un autre challenge à relever que j'espère bien réussir dans un groupe dynamique et sympathique.

L.C. : Vous êtes en charge de l'Urbanisme et du cadre de vie et à ce titre vous participez à diverses commissions. Comment conciliez-vous toutes ces activités et parmi celles-ci lesquelles vous préoccupent le plus ?

B.V. : Je suis présent à la mairie tous les jours. J'ai la chance d'avoir une équipe aux espaces verts autonome qui fonctionne bien. Je m'occupe aussi de l'assainissement et des réseaux (électriques, télécom, eau potable) ainsi que des constructions neuves. En ce moment, le nouveau groupe scolaire est au centre de mes préoccupations.

L.C. : Vous avez parlé de challenge à relever; si vous aviez à formuler un souhait pour notre commune que diriez vous à nos lecteurs ?

B.V. : Nous sommes des élus, notre souhait est de répondre aux attentes de chaque St-Sulpicien, mais le plus difficile est de satisfaire des intérêts parfois divergents.

L.C. : Merci Monsieur Vergnaud pour votre accueil et bonne continuation !



En famille à l'arrivée de mon dernier train.

